

Gendarmes, policiers : quelles pratiques spatiales ?

Regards croisés

Armelle Choplin et Marie Redon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/13868>

DOI : 10.4000/echogeo.13868

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Armelle Choplin et Marie Redon, « Gendarmes, policiers : quelles pratiques spatiales ? », *EchoGéo* [En ligne], 28 | 2014, mis en ligne le 08 juillet 2014, consulté le 31 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13868> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.13868>

Ce document a été généré automatiquement le 31 juillet 2021.

EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND)

Gendarmes, policiers : quelles pratiques spatiales ?

Regards croisés

Armelle Choplin et Marie Redon

- 1 Après avoir siégé plusieurs années au jury du concours national de recrutement des commissaires de police, nous avons eu l'occasion de faire un stage d'observation en milieu policier. Cette expérience nous a fait réaliser à quel point pratiques policières et processus géographiques sont imbriqués. De ce constat est venue l'idée d'interroger plus précisément des représentants des forces de l'ordre sur leurs rapports quotidiens à l'espace. Deux gendarmes et un policier ont eu la gentillesse de répondre à nos questions.
- 2 BD est actuellement retraité de la gendarmerie. Après une première carrière dans la Marine Nationale, il a occupé successivement les postes de gendarme en brigade territoriale, gendarme prévôtal en Allemagne, gendarme en unité recherche, commandant d'unité recherche et commandant de brigade.
- 3 ML est retraité de la gendarmerie départementale (1976-2012). D'abord Officier de Police Judiciaire (1983), il commence une carrière gradée : Maréchal des Logis puis Major, ensuite lieutenant et Capitaine. Il a servi uniquement en brigade territoriale. De 1998 à 2012, il a pris le commandement de quatre unités (Brigade, Peloton de surveillance et Peloton d'intervention de la Gendarmerie, Communauté de Brigades).
- 4 JG est actuellement brigadier-chef à la Préfecture de Police de Paris. S'orientant vers une carrière d'enquêteur, il intègre le groupe de recherches et d'investigations du 9^e arrondissement de Paris comme Officier de police judiciaire. Sensible aux problématiques des adolescents difficiles, il se spécialise pendant de nombreuses années dans la procédure judiciaire relative aux mineurs délinquants. En 2009, il poursuit son activité de nuit sur le secteur de Pigalle. Puis en 2014, il quitte la rive droite pour intégrer le service de traitement du judiciaire de nuit du Sud de Paris.

- 5 - AC, MR. Utilisez-vous des outils géographiques (cartes, Google map, SIG) et êtes-vous formés à ces pratiques ? Les utilisez-vous pour préparer une intervention sur le terrain ?
- 6 - BD (gendarme). Chaque nouveau gendarme recruté reçoit une pratique ou une culture « militaire » des instruments cartographiques, de mesure et de repérage. Cette pratique est très liée aux aspects militaires de la formation et constitue, selon moi, une caractéristique distinguant fortement les formations des gendarmes de celles reçues par les membres de la police nationale. La culture « militaire » géographique se caractérise par un vocabulaire spécifique (on parle « d'opération » et pas « d'intervention ») et par une représentation de l'espace qui ne fait pas référence à la toponymie locale mais aux coordonnées géographiques même s'il est fait usage des cartes IGN en milieu rural ou des cartes cadastrales en milieu urbain. La pratique militaire du contrôle de l'espace ne s'appuie pas sur la connaissance et la pratique régulière d'un territoire spécifique comme c'est le cas dans les activités qui relèvent plus de la police d'un territoire (patrouille, interventions pendant lesquelles on utilise le nom des rues et des quartiers). Avec le temps, cette pratique spatiale s'estompe pour de nombreux gendarmes au profit d'une pratique qui ressemble fortement à celle des policiers. La culture militaire se maintient cependant dans certains corps de la gendarmerie, particulièrement les corps mobiles¹.
- 7 - ML (gendarme). Avec l'outil informatique et les nouvelles technologies, d'énormes possibilités s'offrent aux gens de terrain pour se familiariser, connaître et intervenir dans leurs diverses missions. Chacun, selon ses compétences en informatique, utilise ces moyens au quotidien pour remplir sa ou ses missions. Mais aucune formation n'est dispensée pour optimiser l'outil informatique. Pour le gendarme de base, c'est de l'auto-formation au quotidien.
- 8 - JG (policier). Les policiers utilisent beaucoup les outils cartographiques. A Paris, avant une intervention pour aller en perquisition ou pour une interpellation à domicile, les cartes sur internet, type Google Maps, sont consultées pour savoir où se rendre et calculer le temps de trajet. Les policiers se rendent aussi sur le terrain pour faire des repérages *de visu* avant les interventions importantes. Tous les véhicules sont géo-localisés et équipés de GPS.
Des cartes sont faites tous les mois, dans chaque arrondissement, sur les zones de délinquance. Lorsque les données liées aux plaintes sont saisies, elles sont enregistrées dans un serveur qui centralise les informations. Cela permet d'avoir des statistiques sur les horaires des infractions, de produire des cartes sur les zones où se produisent des vols avec effractions, des vols avec violences, etc. Un service se charge d'analyser les lieux de concentration des infractions, ce qui induit une action plus efficace des différentes unités de police (Brigades anti criminalité, groupes de soutiens, services d'investigations...)
- 9 - AC, MR. Existe-t-il des chevauchements des zones de compétence et d'intervention entre les différents acteurs du maintien de l'ordre et de l'administration des territoires (municipalité, préfecture, CLS...) ? Si oui, lesquels et quelles difficultés concrètes (limite rural / urbain / frontières discontinuités / Grand Paris) cela pose-t-il ?
- 10 - BD (gendarme) - La Gendarmerie départementale suit le découpage administratif de la France. Une brigade par canton, une compagnie par arrondissement, un groupement par département et une légion par région. Seule la brigade de gendarmerie est une unité indépendante et autonome. Le maillage des brigades territoriales montre que leur

activité se situe à 80 % en milieu rural. En comparaison, les commissariats de police se situent dans les villes de 30 000 habitants et leur compétence s'exerce sur l'agglomération et la banlieue. Le découpage de la police nationale est identique à celui de la gendarmerie à partir de la compagnie. Elle comprend des commissariats de police, des services régionaux de police judiciaire et des offices centraux à compétence nationale tous installés en région parisienne. La particularité de la gendarmerie nationale par rapport à la police nationale réside dans le statut militaire de son personnel. Cette particularité nous permet d'exercer nos compétences dans d'autres contextes, ce qui m'a permis d'effectuer des séjours en Allemagne et en Bosnie-Herzégovine.

- 11 - ML (gendarme). Le territoire de compétence sur le terrain d'une unité est lié à la géographie et donc chacune a ses limites territoriales. Chaque service (police) ou unité (gendarmerie) est compétent dans sa zone d'attribution pour y intervenir au quotidien. Toutefois dans le domaine judiciaire, des extensions de compétence sont prévues pour tout officier de police judiciaire saisi d'une enquête entraînant des investigations hors de sa compétence territoriale. Il peut être amené à se déplacer sur tout le territoire national ou à l'étranger pour poursuivre la procédure tant en zone police qu'en zone gendarmerie. Les zones de compétences géographiques peuvent être virtuelles pour privilégier l'intervention, porter secours. En zone urbaine, la police et la gendarmerie peuvent très bien intervenir l'une chez l'autre (droit de poursuite), mais chacun garde sa compétence territoriale.
- 12 - BD (gendarme). Dans ce cas, il est de coutume d'en aviser l'unité territorialement compétente. Cela permet d'avoir des renseignements importants, de profiter de la connaissance du terrain (composition socio-culturelle des populations par exemple). Les usages sont les mêmes lorsque la police nationale intervient en milieu rural.
- 13 - JG (policier). Les zones police nationale représentent 5 % du territoire, qui correspondent à du tissu urbain. Il y a des chevauchements de compétences tous les jours entre les différentes directions de la police. Par exemple, la gare de Montparnasse est dans le 15^e arrondissement, mais comme il s'agit également d'un centre de transport, elle dépend aussi de la police des transports. Des protocoles sont établis afin de déterminer les modes de saisies des différents services de police : les cambriolages pour plus de 50 000 euros de valeur relève par exemple de la Direction de la Police Judiciaire et non plus de la Direction de la Sécurité Publique. Il en va de même en matière de stupéfiants ou d'agressions sexuelles. C'est le Procureur qui tranche en dernier ressort s'il y a litige. Dans la pratique, nous ne nous arrêtons pas aux limites administratives. A Pigalle, par exemple, on relève beaucoup de délinquance de passage : les auteurs quittent le 9^e arrondissement parisien, prennent la fuite en voiture et partent par exemple dans le département de Seine-St-Denis. Les policiers basculent alors sur une conférence radio spécifique et annoncent leur position et celle de la voiture en fuite. Le relais est alors fait sur les secteurs traversés (villes, départements). Si l'interpellation des auteurs se fait dans le 93, le service judiciaire qui se chargera de l'enquête sera celui du lieu de commission de l'infraction, soit le 9^e arrondissement.
- 14 - AC, MR. Les territoires changent-ils selon les moments de la journée ? De l'année ? Dans le temps ? Y observe-t-on de la gentrification ?
- 15 - BD (gendarme). Il est évident que les territoires changent pour chaque unité en raison de l'augmentation de la population, de l'installation d'entreprises, de l'installation de

nouvelles infrastructures de transport. Les unités doivent s'adapter en permanence en fonction de ces changements et adapter leurs méthodes de travail.

- 16 - ML (gendarme). Avec la mise en place des COG (Centre Opérationnel de la Gendarmerie), une mutualisation des moyens est mise en place la nuit pour réduire les délais d'intervention, ce n'est donc pas exactement la même manière de travailler que le jour.
- 17 - JG (policier). La cartographie des infractions peut différer fortement selon les horaires et les lieux. Dans le 9^e arrondissement, les actes de violence sur l'axe Barbès - Pigalle - Clichy ont surtout lieu la nuit. En journée, il s'agit plutôt de vols crapuleux et d'escroqueries sur le boulevard Haussmann ou de petite délinquance aux abords des établissements scolaires (racket). Le basculement s'opère vers 22h00. Une nouvelle phase s'amorce vers la fin de la nuit, à la fermeture des boîtes de nuit. Ces changements quotidiens sont particulièrement nets dans des quartiers tels les Champs Elysées et Pigalle, lesquels sont deux espaces parisiens qui vivent 24h/24h avec des établissements ouverts toute la nuit. Sur la rive gauche de Paris, les commissariats sont comme ceux du reste de Paris, de véritables fourmilières en journée (accueil du public, prises de plaintes, sécurisation des sites, police administrative, enquêtes judiciaires...). Par contre, l'activité de nuit est moins forte car il s'agit de quartiers résidentiels avec une vie nocturne moins festive.
Ponctuellement, les manifestations festives de l'année (réveillon du 1^{er} de l'an, fête de la musique, 14 juillet, etc.) créent des pics d'activité. A l'échelle d'une semaine classique, l'activité est toujours plus forte le week-end qu'en semaine. Il y a aussi des changements selon les saisons. Aux beaux jours, les pique-niques et les rassemblements se multiplient sur les espaces verts (Champs de Mars, Esplanade des Invalides), ce qui induit des formes de délinquances inexistantes en hiver. A long terme, les forces de l'ordre s'adaptent à l'urbanisation : dans le cas du Forum des Halles, dans le centre de Paris, la brigade en charge (une centaine de policiers) a été dissoute lorsqu'a été voté le projet de rénovation parce que les travaux ont rendu le site inaccessible aux riverains. L'existence de cette brigade n'était donc plus justifiée, mais elle sera recrée à l'ouverture du Forum. Des quartiers ont pu voir leur statut changer : certains sont passés d'une zone rurale gérée par la gendarmerie avant-guerre, à une zone citadine importante avec une antenne de police locale dans les années 1960-1970, puis à une zone de fortement urbanisée dans les années 2000, et enfin à une zone de sécurité prioritaire (ZSP) aujourd'hui.
- 18 - AC, MR. Quels sont les avantages et inconvénients pour votre connaissance du terrain de muter régulièrement (Paris, banlieue, province) ?
- 19 - BD (gendarme). À leur sortie de stage, les 110 gendarmes d'une promotion choisissent leur affectation en fonction de leur classement. La plupart cherchent à retourner dans leur région d'origine. C'est un atout pour exercer son travail, mais également un inconvénient, la routine peut s'installer. Pour ma part j'ai été muté à 9 reprises en France et à l'étranger. Ces mutations pèsent cependant lourdement sur l'activité des épouses qui, si elle s'exerce dans le secteur privé, est souvent sacrifiée.
- 20 - ML (gendarme). Le temps de présence dans l'affectation, la connaissance de la circonscription et de la population, le contact avec les habitants sont des critères très importants pour le gendarme dans son travail au quotidien. Cela représente un gain de temps pour limiter le temps d'intervention, une sécurité dans l'approche d'un délinquant local et dans sa recherche du renseignement sur le terrain. C'est aussi un

point positif pour les nouveaux arrivants, qui eux à leur tour pourront se créer un réseau différent en contactant d'autres habitants. Les mutations amènent à se remettre en question dans un nouveau territoire ou avec de nouvelles fonctions. Il faut repartir à l'abordage de la circonscription, de la population et cela peut prendre des mois, voire des années pour se faire son petit réseau. Pour autant, ce n'est pas nécessairement une perte de temps, car il y a dans l'unité un œil nouveau.

- 21 - JG (policier). Après 13 années d'exercice à Pigalle, il est certes intéressant d'avoir de l'expérience pour appréhender les problématiques du terrain. Les « anciens » gèrent les actions de terrain et les délinquants réguliers. Cette ancienneté comporte un risque : les années passant, les relations peuvent se tendre, des inimitiés personnelles se développer. Cependant, un policier doit nécessairement comprendre l'environnement dans lequel il travaille (situation culturelle, économique, sociale, historique, politique) afin d'interpréter au plus juste le comportement des usagers. Il doit s'adapter pour intervenir de manière efficiente. Le tutorat est un moyen efficace de guider les jeunes policiers, une relation formative entre un « ancien du terrain » et une « jeune recrue ». C'est un équilibre difficile à obtenir, entre les changements d'affectation, les mutations en province, et la diminution inexorable des effectifs. Auparavant, tous les jeunes policiers passaient par Paris en début de carrière et pouvaient espérer repartir très vite en province. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il faut compter 5 à 10 ans d'exercice dans la capitale avant d'aller en province.
- 22 - AC, MR. Comment articulez-vous lieux d'origine, de vie, de travail et d'intervention ?
- 23 - BD (gendarme). Le gendarme, occupant un logement par nécessité absolue de service, vit en caserne dont la taille peut varier significativement. L'intervention des gendarmes mobiles s'exerçant toujours en dehors de leur lieu de résidence, il y a peu de contraintes pour les familles, mais les brigades territoriales font peser plus de contraintes sur les familles, en raison des rythmes du métier plus que de la localisation de la résidence. Elles vivent le quotidien des interventions, des déplacements des unités et des préparatifs. La vie des familles est quotidiennement réglée par l'imprévu. Pour le gendarme, il est impératif de séparer travail et vie de famille.
- 24 - ML (gendarme). La Gendarmerie Nationale maille le territoire même au-delà des frontières, donc tout gendarme s'attend à bouger durant sa carrière. Divers critères interviennent au cours de celle-ci (vie de famille, scolarité des enfants, choix de carrière, travail de l'épouse), qui façonnent la vie du militaire. Selon le chemin suivi, le lieu d'origine au bout de la carrière est parfois devenu l'environnement le plus méconnu et, par contre, les diverses affectations sont devenues des terrains conquis avec de nombreux amis. Depuis quelques années, les instances gouvernementales sont revenues sur la mobilité systématique pour des raisons budgétaires.
- 25 - JG (policier). Au vu des affectations en sortie d'école, l'élève policier sait que son lieu d'origine ne sera pas son lieu de travail, exception faite s'il habite en Ile-de-France... Il est fortement déconseillé aux policiers de résider sur leur commune d'intervention. Cela serait gênant de croiser un policier qui se promène dans la rue un dimanche, jour de repos, pour les délinquants résidant dans la commune. Ce policier est-il vraiment en repos, ou bien travaille-t-il en civil ? Fait-il semblant de flâner ? Est-il en filature ? Ceci est possible pour les policiers travaillant en région parisienne mais quid des policiers travaillant dans des villes de province de taille modeste ou des gendarmes pour qui le lieu de vie et de travail sont forcément communs ?
Dans le sud de Paris, on est confronté à une délinquance classique, du tout-venant.

L'écart est moins important qu'à Pigalle. La délinquance de nuit est dure à supporter, souvent très en décalage avec la vie personnelle. La plupart des policiers qui travaillent de nuit ne le font pas par choix mais parce qu'ils ont des vies en province et sont des « navetteurs ». Avec un rythme de 3 nuits de repos / 3 nuits de travail, il est plus facile d'avoir une vie de famille à Lille, Tours, Le Mans, etc. Dès que le travail est fini, nombre de policiers rentrent chez eux en train. De ce fait, il n'est pas rare d'observer que la vie de certains est organisée par gare : autour de Montparnasse, les policiers de nuit vivent souvent dans l'ouest, pour la gare du Nord, on retrouve des gens originaires du Havre, Caen, etc. Théoriquement, un policier est censé vivre à moins d'une heure en temps de trajet parce qu'il peut être appelé à tout moment. Mais le salaire des policiers n'est pas compatible avec l'accès à la propriété sur Paris, voire la Petite Couronne. Le métier de policier est passionnant mais souvent accaparant. Nombre de policiers parisiens ont trouvé cette solution, ils sont devenus navetteur, pour concilier vie professionnelle et vie familiale.

NOTES

1. La Gendarmerie Nationale comprend en effet deux subdivisions, dont les cultures spatiales diffèrent fortement : la gendarmerie départementale et la gendarmerie mobile composée d'escadrons. Cette division correspond dans la police nationale à la sûreté urbaine et aux compagnies républicaines de sécurité (CRS). Les escadrons de la gendarmerie mobile et les CRS assurent le « maintien de l'ordre » selon des principes qui relèvent plus de la culture militaire.